



BORAN-SUR-OISE

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Compte-rendu - réunion du 05 mai 2017 – 16h30

1. OBJET DE LA REUNION

Réunion de travail sur le projet de commune (PADD).

2. LIEU DE LA REUNION

Mairie de Boran-sur-Oise

3. PRESENTS

NOM ET PRENOM	ORGANISME / COLLECTIVITE	FONCTION
DUMORTIER Jean-Jacques	Boran-sur-Oise	Maire
de MOUSTIER Philibert	Boran-sur-Oise	1 ^{er} Adjoint
HAINAUT Jean-Jacques	Boran-sur-Oise	3 ^{ème} Adjoint
SCHIRATTI DOUCHEZ Anne	Boran-sur-Oise	4 ^{ème} Adjoint
RONCIN Janick	Boran-sur-Oise	5 ^{ème} Adjoint
FAUVAUX Nicole	Boran-sur-Oise	Conseillère municipale
JANAS Karine	Boran-sur-Oise	Conseillère municipal
COUDERT Alain	Boran-sur-Oise	Conseiller municipal
MARQUES Sabrina	Boran-sur-Oise	DGS
GIROUDEAU Jean-Marc	PNR Oise-Pays de France	Chargé de mission urbanisme
FELDER Guillaume	atopia	Urbaniste
PETER-JAN Jules	atopia	Urbaniste

4. POINTS ABORDES

- La première version du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est présentée par le bureau d'études. Cette présentation permet à l'ensemble de l'équipe municipale de partager ses remarques et propositions pour compléter ce PADD.
- L'équipe municipale rappelle l'enjeu du soutien et du renforcement des activités économiques existantes et en devenir à Boran-sur-Oise. L'accompagnement de la reconversion de l'ancien site d'extraction de la « chaux de Boran » fait partie intégrante de cette ambition. De même, Monsieur Le Maire rappelle que le projet de PLU doit accompagner et anticiper les développements futurs des activités de l'Industrielle du Béton sur la route de Précy, dans le respect des enjeux écologiques que représente la vallée de l'Oise.
- L'objectif de production de logements dans la temporalité du PLU (horizon 15 ans) est précisé par l'équipe municipale à +/- 6-7 nouveaux logements par an. Le bureau d'études rappelle que cette production de logements ne s'associe pas forcément à de la construction neuve mais peut prendre des formes diverses (reconversion d'ancien corps de ferme, division de logements existants etc.), qui sont tout-à-fait compatibles avec les enjeux de mutation du tissu bâti en cœur de bourg. Les deux nouveaux secteurs stratégiques de développement du bourg sont rappelés : le secteur Gare & Oise, projet de renouvellement urbain et de requalification du tissu bâti existant, ainsi que le secteur du Chemin des Rommes, projet répondant à une logique de confortement de l'enveloppe urbaine au sud-est du bourg.
- L'ambition d'accompagner le développement d'un tourisme nature et patrimonial en lien avec la vallée de l'Oise inscrite dans le PADD, est soulignée par l'équipe municipale. Le développement d'une économie touristique et la réhabilitation de la plage de Lys-Chantilly sont affirmés comme étant deux leviers importants.
- La préservation du patrimoine architectural villageois de Boran-sur-Oise est affirmée comme étant un des enjeux essentiels du projet de PLU. Celui-ci ne pourrait néanmoins se cantonner à une simple préservation « figée ». L'ambition d'un patrimoine « vivant » et sujet à différentes évolutions est soulignée. L'enjeu de la préservation des grandes propriétés de caractère et de leurs jardins paysagers en cœur de bourg est précisée par l'équipe municipale.
- L'enjeu du développement de l'activité agricole et de ses évolutions à Boran-sur-Oise occupe une place essentielle dans le projet de PLU, avec l'accompagnement de nouveaux projets comme par exemple la méthanisation. L'équipe municipale confirme l'enjeu de garder une large place aux futures évolutions de l'activité agricole, qui sont aujourd'hui encore difficilement prévisibles.

- La préservation et l'aménagement raisonnés des paysages ruraux qui composent Boran-sur-Oise sont affirmés dans le projet de PLU, avec notamment la prise en compte des continuités écologiques villageoises (alignements d'arbres, lisières villageoises, entrées de bourg, espaces naturels fonctionnels en cœur de bourg, etc.).
- Les modalités de concertation avec les habitants sont précisées, avec la diffusion de la première « lettre du PLU », présentant les éléments clefs du diagnostic et avec la tenue d'une réunion publique avec les boranais le 6 juillet.

5. PROCHAINES REUNIONS

- PPA – Jeudi 8 juin – 14h30 – Mairie de Boran-sur-Oise
- Pré-zonage et début des OAP – Jeudi 6 juillet – 16h30 – Mairie de Boran-sur-Oise
- Réunion publique – Jeudi 6 juillet – 19h00 – Salle des fêtes de Boran-sur-Oise